

Le nombre des logements augmente sensiblement en Europe

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **32 (1960)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les plus avancés du point de vue de la santé publique, la proportion des vieillards invalides a accusé une diminution progressive au cours des trente à quarante dernières années.

C'est dans la forme même, actuelle, de la société, qu'il faut chercher les raisons de la fréquence des maladies mentales chez les personnes âgées. On a accusé le relâchement de la vie de famille, alors que les enquêtes ont prouvé au contraire la survie de l'amour filial dans presque toutes les sociétés humaines. Il n'en reste pas moins que l'industrialisation et l'urbanisation favorisent une grande mobilité sociale et géographique, avec cette conséquence qu'un certain nombre de personnes âgées se trouvent privées de contacts humains, surtout dans les grandes villes. La proportion de ces isolés est estimée entre 10 et 20 % de l'ensemble des vieillards. Procurer davantage de contacts humains à ceux qui n'ont ni parents ni amis doit donc être l'un des objectifs prioritaires de toute action préventive en faveur des vieillards dans la collectivité.

Les vieillards sont mieux chez eux

C'est en tenant compte de tous ces facteurs que le VI^e Comité d'experts de l'Organisation mondiale de la santé s'est efforcé de définir les méthodes par lesquelles cette situation de fait pourrait être améliorée. Dans ses recommandations, il préconise, en dehors des mesures de santé proprement dites, particulièrement l'organisation des services de santé mentale, en clinique et à domicile, spécialement adaptés aux problèmes de la sénescence, un certain nombre de mesures dites socio-économiques qui ont pour but de lutter contre l'instabilité financière des personnes âgées par une politique d'emploi et l'institution de caisses de retraites là où elles n'existent pas encore, par une assistance juridique en cas de litige, par des activités sociales au bénéfice des isolés, et par le maintien des personnes âgées chez elles, si possible, c'est-à-dire dans les lieux où leur vie s'est écoulée.

L'art de vieillir

Le comité a en outre reconnu qu'il ne suffisait pas d'adopter des mesures semblables si efficaces soient-elles. Il faut encore enseigner aux personnes âgées « l'art de vieillir » par tous les moyens, et surtout modifier l'attitude de la société à leur égard. Et le comité a conclu que la sagesse et l'expérience des vieux représentent dans les collectivités harmonieusement constituées un héritage précieux pour les jeunes générations. Les personnes âgées bien équilibrées et bien adaptées sont un élément très utile de la société humaine. Ce n'est donc pas seulement dans leur intérêt, mais aussi dans celui de leurs enfants, qu'il faut s'efforcer de leur assurer une vie digne.

En général, une augmentation de la construction résidentielle s'est manifestée pendant les neuf premiers mois de 1959. Dans la plupart des pays d'Europe, la construction pendant cette période est supérieure à celle de la période correspondante de 1958.

Cette constatation ressort des données fournies par la dernière livraison du « Bulletin trimestriel des statistiques du logement et de la construction » que vient de publier le Secrétariat de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies. Le nombre de logements autorisés, commencés ou en cours, a augmenté pratiquement dans tous les pays, tant en Europe occidentale qu'en Europe orientale pour les pays dont les données sont disponibles. Les seules exceptions semblent être la Norvège et la Suède où l'on peut remarquer une stabilisation. Il faut ajouter toutefois que ces deux derniers pays figurent parmi les pays de l'Europe occidentale qui ont atteint au cours de l'année 1958 des chiffres élevés en matière de construction de logements, à savoir, pour la Suède, 8,5 logements par 1000 habitants, et pour la Norvège, 7,5 logements par 1000 habitants. La reprise semble être assez prononcée au Royaume-Uni et en Allemagne occidentale. Quant aux données relatives aux logements achevés, on peut noter pour un grand nombre de pays une tendance vers la hausse, à l'exception de la Norvège et du Royaume-Uni, où l'on trouve une stabilisation, et pour les Pays-Bas, où il y a une tendance à la baisse. Ce dernier pays a toutefois atteint au cours de l'année 1958 un chiffre élevé de logements terminés, à savoir 8,1 logements par 1000 habitants.

Dans la mesure où la consommation apparente de ciment est une mesure de l'activité de la construction en général, il semblerait que l'expansion décrite ci-dessus pour la construction résidentielle est également valable pour l'ensemble de l'activité de la construction. En effet, la consommation apparente de ciment a augmenté partout pendant les neuf premiers mois de 1959 comparée à la même période de 1958, et dans les pays de l'Europe occidentale et dans ceux de l'Europe orientale. Les seules exceptions semblent être le Portugal et la Turquie où la consommation de ciment s'est stabilisée.

Le développement généralement favorable de la construction a été accompagné par une diminution du chômage dans les professions relevant du secteur de la construction. Toutefois, une augmentation du chômage dans ce secteur se manifeste maintenant en France et au Royaume-Uni et également en Belgique.

Le développement en ce qui concerne les prix et les coûts de la construction de logements est différent selon les pays. Dans la plupart des pays de l'Europe occidentale, on peut noter une stabilisation en la matière, tandis que dans certains autres, tels que la Finlande, la Suède et la Suisse, les prix et coûts ont augmenté ; tandis que dans d'autres pays comme l'Irlande, l'Italie et les Pays-Bas, il y a une tendance à la diminution de ces éléments.